C/2025/2602

30.4.2025

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) nº 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Obligations de service public portant sur des services aériens réguliers

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/2602)

État membre	Espagne
Liaison aérienne concernée	Minorque-Madrid
Période de validité du contrat	Du 1er novembre 2025 au 31 mars 2026.
Délai de soumission des offres	Pas moins de 2 mois à compter de la date de publication de la présente communication
Adresse à laquelle le texte et tout autre document ou information relatifs aux obligations de service public peuvent être obtenus	Ministerio de Transportes y Movilidad Sostenible Dirección General de Aviación Civil Subdirección General de Transporte Aéreo Paseo de la Castellana 67 28071 Madrid ESPAÑA Tél. +34 915977837 Fax +34 915978643 Courriel: osp.dgac@transportes.gob.es